



1. Identification de la substance/préparation et de la société/l'entreprise

Identification de la substance ou de la préparation

TIP TOP NETTOYANT SPECIAL

Art.-No.:

595 9023, 595 9061, 595 9078, 595 9085, 595 9092,

Utilisation de la substance/préparation

Agent de nettoyage

Identification de la société productrice

Identification de la société

REMA TIP TOP GmbH

Gruber Straße 63

D-85586 Poing

Téléphone ++49 (0) 8121 / 707 - 0

Identification de la entreprise

Rema Tip Top Vulc-Material AG

Birmensdorferstrasse 30

CH-8902 Urdorf

Tel: 044/735 8282; Fax: 044/7358299

E-Mail: automotive@rema-tiptop.ch / industrie@rema-tiptop.ch

Toxikologisches Informationszentrum

Schweizer Notfalldienst

Freiestraße 16

CH-8028 Zürich

Tel. 044 251 51 51

Notrufnummer (24h): 145

Numéro de téléphone d'appel d'urgence : ++49 (0) 6132 / 84463 (GBK Gefahrgut Buero GmbH, Ingelheim)

Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité: sds@gbk-ingelheim.de

2. Identification des dangers

Classification

Indications de danger : Toxique

Phrases-R:

Irritant pour les yeux et la peau.

Peut causer le cancer.

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Possibilité d'effets irréversibles.

GHS:

Catégories de danger:

Corrosion/irritation cutanée: Skin Irrit. 2

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Irrit. 2

Mutagénicité sur les cellules germinales: Muta. 2

Cancérogénicité: Carc. 1B

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - Exposition unique STOT un.: STOT SE 3

Danger pour le milieu aquatique: Aquatic Chronic 3

Mentions de danger:

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

**TIP TOP NETTOYANT SPECIAL**

00156-0007

Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
 Peut provoquer le cancer.
 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

3. Composition/informations sur les composants**Caractérisation chimique (Mélange)**

Préparation avec trichloroéthylène

Composants dangereux

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification	
N° Index	Classification SGH	
N° REACH		
201-167-4	Trichloroéthylène	> 90 %
79-01-6	Carc. Cat. 2, Muta. Cat. 3, Xi R45-68-67-36/38-52-53	
602-027-00-9	Carc. 1B, Muta. 2, Eye Irrit. 2, Skin Irrit. 2, STOT SE 3, Aquatic Chronic 3; H350 H341 H319 H315 H336 H412	
01-2119490731-36		

Textes des phrases R- et H- voir le chapitre 16.

4. Premiers secours**Indications générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.
 En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.
 Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit et les étendre

Après inhalation

Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs.
 En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Après contact avec la peau

Laver immédiatement au savon et à l'eau abondante.
 En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.
 Traitement chez un ophtalmologiste.

Après ingestion

Il faut que la décision de faire ou de ne pas faire vomir soit prise par le médecin.
 Attention! Risque d'aspiration!
 Appeler aussitôt un médecin.
 Boire immédiatement beaucoup d'eau (si possible une suspension de charbon actif).

5. Mesures de lutte contre l'incendie**Moyen d'extinction approprié**

mousse, gaz carbonique (CO₂), poudre chimique, eau pulvérisée
 Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants.

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Jet d'eau.

Risque particulier résultant de l'exposition à la substance/préparation en tant que telle, aux produits de la combustion, aux gaz produits

Pendant l'incendie, il peut se produire:
 Monoxyde et dioxyde de carbone.
 Chlore et traces de phosgène.
 Gaz chlorhydrique

**TIP TOP NETTOYANT SPECIAL**

00156-0007

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

Porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection.

Information supplémentaire

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**Les précautions individuelles**

En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire.

Veiller à assurer une aération suffisante.

Utiliser un vêtement de protection individuelle.

Les précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

Les méthodes de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel).

Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.

7. Manipulation et stockage**Manipulation****Consignes pour une manipulation sans danger**

Conserver le récipient bien fermé.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et se répandent au ras du sol.

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

Préventions des incendies et explosion

Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Stockage**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré.

Indications concernant le stockage en commun

Incompatible avec:

Oxydants.

Poudre d'aluminium

Métaux alcalins et alcalino-terreux.

Lessives alcalines

Information supplémentaire

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

Classe de stockage (VCI): 6.1B

8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle**Valeurs limites d'exposition****Valeurs limites d'exposition (VME/VLE)**

N° CAS	Substance	ml/m³	mg/m³	f/ml	Catégorie	Origine
79-01-6	Trichloréthylène	50	260		VME	
		100	520		VLE 4x15	

**Valeurs biologiques tolérables (VBT)**

N° CAS	Substance	Paramètres	Valeur limite	Substrat	Prélèvement
79-01-6	Trichloréthylène	Trichloréthanol	5 mg/l	S	c, b

Contrôles de l'exposition**Contrôle de l'exposition professionnelle**

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Mesures d'hygiène

Ne pas inhaler les vapeurs.

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié (filtre à gaz du type A).

Protection des mains

Gants protecteurs à résistance chimique en Viton, Epaisseur de la couche minimum 0,7 mm, Résistance à la pénétration (durée de port) environ 480 minutes, Par exemple gant protecteur <Vitoject 890> de la société KCL (www.kcl.de)

La présente recommandation fait exclusivement référence à la compatibilité chimique et l'essai expérimental réalisé en conformité de la norme EN 374 sous conditions de laboratoire.

Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.

Protection des yeux

Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure.

Lunettes assurant une protection complète des yeux.

Protection de la peau

Vêtements de protection à manches longues.

9. Propriétés physiques et chimiques**Informations générales**

L'état physique:	Liquide
Couleur:	Incolore
Odeur:	douçâtre

Informations importantes relatives à la santé, à la sécurité et à l'environnement

Testé selon la méthode

Modification d'état

Point d'ébullition:	env. 90 °C
Point d'éclair:	n.a. *)
Limite inférieure d'explosivité:	7,9 vol. %
Limite supérieure d'explosivité:	
Température d'inflammation:	410 °C
Pression de vapeur: (à 20 °C)	77 hPa
Densité:	1,46 g/cm ³
Hydrosolubilité: (à 20 °C)	Non miscible
Viscosité dynamique:	0,58 mPa·s
Densité de vapeur:	4,54
Teneur en solvant:	> 90 %



Autres données

"*) Selon les renseignements de la PTB, il n'existe pas de point d'inflammation pour le trichloroéthylène; cependant, des mélanges de vapeur ou d'air s'enflamment sous l'apport plus intensif d'énergie."

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter

Au-dessus de 120°C, une décomposition thermique devient possible.

Matières à éviter

Les métaux alcalins et alcalino-terreux., Bases., Oxydants., Poudre d'aluminium

Produits de décomposition dangereux

Chlore et traces de phosgène.

Gaz chlorhydrique

Monoxyde et dioxyde de carbone.

Information supplémentaire

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

11. Informations toxicologiques

Données empiriques sur l'action sur l'homme

Peut causer le cancer.

Irritant pour les yeux et la peau.

L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Possibilité de lésions irréversibles.

Des composants du produit peuvent être absorbés à travers la peau.

Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation de la peau et des dermatoses à cause des propriétés dégraissantes du produit.

Les effets de l'inhalation de fortes concentrations de vapeurs peuvent inclure:

Migraine, vertiges, faiblesse, inconscience.

Danger d'œdème pulmonaire.

Le contact avec la peau ou l'inhalation des solvants contenus dans ce produit peuvent provoquer une irritation de la peau, des yeux et des muqueuses.

12. Informations écologiques

Information supplémentaire

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Pollue fortement l'eau

13. Considérations relatives à l'élimination

Élimination

Si possible, le recyclage est préférable à l'élimination ou l'incinération.

Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.

Code d'élimination des déchets-Produit

080409

L'élimination des emballages contaminés

Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

TIP TOP NETTOYANT SPECIAL

00156-0007

14. Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)**

No. ONU: 1710

Nom d'expédition

TRICHLORÉTHYLÈNE, solution

ADR/RID classe: 6.1

Code de classement: T1

Panneau d'avertissement

No. danger: 60

Étiquettes: 6.1



ADR/RID Groupe d'emballage: III

Quantité limitée (LQ): LQ7

Code de restriction concernant les E

Autres informations utiles (Transport terrestre)

LQ 7: combination packaging: 5 l / 30 kg (total gross mass); trays: 5 l / 20 kg (total gross mass)

Code de restriction en tunnels: E

Catégorie de transport: 2

Transport fluvial

No. ONU: 1710

Nom d'expédition

TRICHLORÉTHYLÈNE, solution

ADNR-Classe: 6.1

Code de classement: T1

Étiquettes: 6.1



Groupe d'emballage: III

Quantité limitée (LQ): LQ7

Transport maritime

No. ONU: 1710

Nom d'expédition

TRICHLOROETHYLENE SOLUTION

IMDG-Code: 6.1

Marine polluant: No

Étiquettes: 6.1



IMDG-Groupe d'emballage: III

EmS: F-A, S-A

Quantité limitée (LQ): 5 L / 30 kg

Autres informations utiles (Transport maritime)

Limited quantities (section 3.4): combination packaging: 5 l / 30 kg (total gross mass); trays: 5 l / 20 kg (total gross mass)

Transport aérien

ONU/ID No.: 1710

TIP TOP NETTOYANT SPECIAL

00156-0007

Nom d'expédition

TRICHLOROETHYLENE SOLUTION

ICAO/IATA-DGR: 6.1

Étiquettes: 6.1



ICAO-Groupe d'emballage: III

Quantité limitée (LQ) (avion de ligne): Y605 / 2 L

ligne):

IATA-Instructions de conditionnement (avion de ligne): 605

IATA-Quantité maximale (avion de ligne): 60 L

IATA-Instructions de conditionnement (cargo): 612

IATA-Quantité maximale (cargo): 220 L

15. Informations relatives à la réglementation**Étiquetage**

Selon l'Arrêté du Ministère du Travail (préparations dangereuses), ce produit doit être étiqueté de la façon suivante:

Symboles de danger: T - Toxique



T - Toxique

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette

Trichloroéthylène

Phrases-R

36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

45 Peut causer le cancer.

52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

68 Possibilité d'effets irréversibles.

Phrases-S

45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

53 Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.

60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

61 Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

Étiquetage exceptionnel pour préparations spéciales

Réservé aux utilisateurs professionnels

Étiquetage SGH

Mention d'avertissement: Danger

Pictogrammes: point d'exclamation; danger pour la santé



**TIP TOP NETTOYANT SPECIAL**

00156-0007

Mentions de danger

- H315 Provoque une irritation cutanée.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
 H350 Peut provoquer le cancer.
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

- P201 Se procurer les instructions avant utilisation.
 P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
 P261 Éviter de respirer la vapeur.
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
 P405 Garder sous clef.
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

Informations réglementaires UE

1999/13/CE (COV): > 90 %

Prescriptions nationales

Limitation d'emploi: Observer les contraintes liées au travail des jeunes. Observer les contraintes liées au travail des femmes enceintes et allaitantes.

16. Autres informations**Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3**

- 36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
 45 Peut causer le cancer.
 52 Nocif pour les organismes aquatiques.
 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
 53 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
 67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
 68 Possibilité d'effets irréversibles.

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3

- H315 Provoque une irritation cutanée.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
 H350 Peut provoquer le cancer.
 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Information supplémentaire

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veuillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)